



Société Anonyme
Siège social : avenue des Arts 31 - 1040 Bruxelles
RPM 0402.954.628 Bruxelles
TVA BE 402.954.628

Paiement du dividende

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 mai 2005 a fixé le montant du dividende brut afférent à l'exercice 2004 à EUR 50,60 par part sociale.

Le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25 %, s'établit à EUR 37,95 par part sociale et est payable à partir du 18 mai 2005, pour les parts sociales de catégorie D au porteur, contre remise du coupon n° 4.

Le paiement s'effectuera aux guichets des établissements financiers en Belgique :

Fortis Banque
ING Belgique
KBC Banque
Dexia Banque Belgique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION